# Bureau de l'Egalité : premier bilan

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **78 (1990)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-279284

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

Travail bénévole

## Non payé et impayable

L'Alliance de Sociétés Féminines et le Centre de Liaison de Zurich lancent, en vue du 700e anniversaire de la Confédération, dans 4 communes du canton de Zurich, une enquête sur le travail bénévole (Unbezahlt und Unzahlbar). Elle s'adresse aux hommes comme aux femmes, et tout le monde peut y répondre. Le questionnaire comporte 4 volets:

– les deux premiers cherchent à connaître la nature et la quantité de travail bénévole effectué l'année passée ;

– le troisième porte sur les motivations qui ont amené à faire du travail bénévole, sur les efforts qu'il exige et les satisfactions qu'il offre,

– le quatrième s'adresse aux personnes qui n'ont pas fait de travail bénévole: pour quelles raisons, question de principe, obstacles de nature familiale ou professionnelle, etc.

Les réponses resteront anonymes, bien que le questionnaire comporte des indications sur le sexe, l'âge, la formation scolaire et professionnelle.

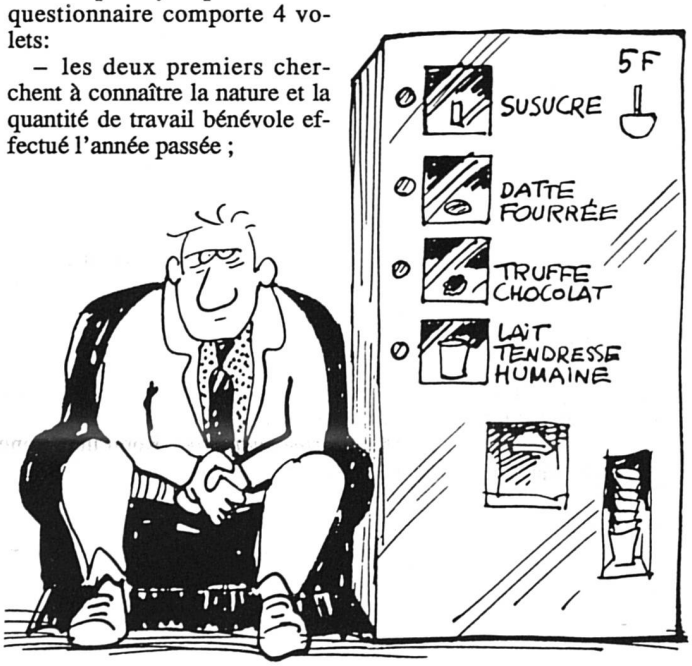


**Comme le travail bénévole : ça ne s'achète pas...**

Bureau de l'Egalité

## Premier bilan

Le Bureau fédéral de l'Egalité a pu dresser un bilan positif de sa première année d'activité:

– publication d'une brochure destinée aux entreprises sur la promotion des femmes,

– lancement d'une enquête, confiée à l'Institut de psychologie du travail de l'Université de Berne, sur les critères relatifs à l'évaluation du travail,

– nombreux contacts avec des organisations féminines pour l'examen de problèmes spécifiques à propos des crèches, des classes gardiennes ou de la violence contre les femmes,

– travail général d'information et réponses à de nombreuses demandes émanant de cantons, communes, employeurs, syndicats ou commissions parlementaires,

– collaboration au sein de l'administration fédérale.

Ces activités ont été assurées par 4 femmes, pour 3 postes de travail. Un 4e poste est prévu pour 1990.

Décès

## Yvonne Darbre-Garnier

(mlj) – Femme de grand engagement, Yvonne Darbre-Garnier a quitté notre monde le 8 janvier dernier à près de quatre-vingt-dix ans.

Phramacienne de profession, elle fut d'emblée active dans sa Société d'étudiantes et dans l'Association des femmes universitaires.

Puis, après une douzaine d'années uniquement consacrées à une vie professionnelle à plein temps, au mariage et à la naissance des enfants, Yvonne Darbre présidera l'Association vaudoise pour la protection de la jeune fille, puis cette même association sur le plan suisse. Elle sera ensuite membre du comité de la SAFFA, puis, successivement, vice-présidente et présidente de la Ligue suisse de femmes catholiques, membre du comité de l'Exposition nationale et du comité œcuménique de la chapelle de l'Exposition, membre du Conseil et du bureau exécutif de l'UMOFC (Union mondiale des organisations féminines catholiques) avec représentation à l'ONU et à l'OIT. Yvonne Darbre sera encore, plus tard, entre autres activités, présidente de la commission romande de l'Action de Carême et participera aux travaux de la commission justice et paix, de la Journée mondiale de prière et du Groupe œcuménique romand.Petite de taille, vive et agréable, précise et dynamique et d'une résistance à toute épreuve, Yvonne Darbre restera active pratiquement jusqu'à la fin de sa vie.

En été 1988, la médaille Pro Ecclesia et Pontifice vint à juste titre récompenser cet engagement exemplaire.

Yvonne Darbre aimait à dire : « En tant que chrétienne, je n'ai pas que le devoir de m'occuper du salut de mon âme, je dois aussi aider les autres là où les signes du temps l'exigent ».

## En bref

• Le Tribunal fédéral a jugé en décembre 1989 que la **résiliation du bail** d'une demeure familiale n'était valable que si l'avis était adressé séparément aux deux membres de l'union conjugale. Le nouveau droit matrimonial veut en effet protéger un conjoint contre les effets d'une dénonciation de bail faite à son insu par l'autre conjoint.

• Le Conseil fédéral, lors de la session des Chambres de déc. 1989, s'est déclaré prêt, à la demande du Conseil des Etats, à remettre sur le métier un projet d'**assurance maternité.**

• Le Conseil d'Etat de Zurich a nommé Christa Köppel à la tête du **bureau de l'égalité,** avec entrée en fonction le 1er mars 1990. Elle est historienne et dirige actuellement l'office chargé de développer les études postgrades en matière d'environnement à l'Université de Zurich. Elle est membre du comité de l'Association des assistantes et assistants et y défend la promotion des femmes à l'université. Elle est membre fondatrice et membre du comité de l'association Femmes Féminisme Recherche.

• Le Sénat de l'Université de Zurich a adopté, dans le cadre de son programme de développement pour les années 1990-1995, le principe de créer **un poste de chargé-e des questions féminines.**

• Une convention collective a été signée fin décembre dans le secteur du travail temporaire entre la Fédération jurassienne des bureaux de placement et la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie; elle consacre, entre autres, le principe de **l'égalité des chances et des salaires** entre hommes et femmes.

• La nouvelle convention collective de l'industrie chimique prévoit, entre autres, un allongement de 4 semaines du **congé maternité:** 4 semaines avant, 12 semaines après l'accouchement.

**Pain pour le prochain,** Lausanne, cherche

**Un(e) secrétaire expérimenté(e)**

Temps de travail : 50 % l'après-midi, éventuellement 70 % par la suite.

On demande :
- grande expérience dans le travail de secrétariat
- bonnes connaissances de l'allemand
- savoir travailler de façon indépendante et en équipe
- motivation pour le tiers-monde
- traitement de texte.

Entrée en fonction à convenir.

Faire offres de suite à : Secrétariat romand de
**Pain pour le prochain**
**Ch. du Boisy 3, 1004 Lausanne**